

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13.

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gre à gre pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 22 Mars 1881

Le Prince, aussitôt la nouvelle de la mort de S. M. Alexandre II, s'est empressé de télégraphier au nouveau Czar pour lui adresser ses compliments de condoléance avec ses vœux pour la prospérité de son règne.

Sa Majesté a répondu immédiatement en termes affectueux pour remercier Son Altesse Sérénissime de la part sincère qu'elle prenait à son cruel malheur.

NOUVELLES LOCALES

Le tirage de la loterie de l'Orphelinat, qui a eu lieu lundi et mercredi de la semaine dernière, a servi de prétexte à une élégante réunion de toute l'aristocratie monégasque, de la plupart des notabilités de la Principauté et des membres de la colonie étrangère.

Les petites filles — celles qui n'ont pas encore sept ans — ont joué une petite pièce en trois actes, intitulée *la Désobéissance*. Les plus grandes ont exécuté un chœur : *la Festa della Befana*. M. Bellini, leur professeur, et M. Borghini, leur accompagnateur, ont été, comme les chanteuses, très applaudis. Une jeune fille, parente de M^{lle} du Bourget, a chanté avec beaucoup de goût un *Ave Maria* et une *Barcarolle*.

Le même programme composait le spectacle de mercredi. S. A. S. Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, honorait de sa présence la fête du second jour, à laquelle assistait également Mgr l'Evêque.

M^{lle} du Bourget, directrice de l'établissement, nous prie d'être son interprète et celui des enfants de l'Orphelinat, auprès des personnes charitables qui, par leurs dons et leur concours, ont bien voulu leur venir en aide.

S. S. le Pape Léon XIII a daigné participer à cette bonne œuvre. Le don du Saint-Père n'est malheureusement parvenu que samedi dernier.

Les prédications du Carême, toujours si suivies par notre pieuse population, obtiennent, cette année — si l'on peut s'exprimer ainsi — un succès plus grand encore que l'an dernier. La Cathédrale, la chapelle des Pénitents et la chapelle Sainte-Dévote sont, à chaque sermon, les lieux de réunion de nombreux fidèles, avides d'entendre la parole de Dieu.

Le prédicateur de la Cathédrale est le T. R. P. Bernard, des frères Prêcheurs. Orateur distingué, au verbe puissant et sonore, au geste sobre et digne, le P. Bernard joint à un grand savoir une facilité d'élocution remarquable. Ses entretiens, des mieux choisis, sont bien faits pour attirer autour de la chaire de vérité cette affluence de chrétiens qui s'y rendent chaque jour avec empressement.

Le semaine dernière, les sermons du P. Bernard ont tous été relatifs à la « Tentation ». Il avait pris pour texte les paroles du Christ à ses disciples, alors que sur la montagne des Oliviers il pressentait l'approche du divin sacrifice qu'il devait faire à l'humanité : « Veillez et priez afin de ne pas tomber dans la tentation ».

Après avoir indiqué ce qu'était la tentation, il a démontré avec une grande éloquence que la vigilance et la prière sont les moyens les plus sûrs de combattre le péché. Il a flétri avec énergie les mauvaises lectures, les conversations honteuses et surtout le « respect humain » cet ennemi moderne de la religion qui retient — plus, hélas ! qu'on ne le croit — quantité de chrétiens dans l'accomplissement des devoirs qui leur sont imposés par les commandements de Dieu.

Les entretiens du P. Bernard sont remarquables, en outre, par la sobriété des citations, la netteté de leur exposition et l'enseignement naturel qui en découle.

Nous ne doutons pas que cet éminent prédicateur n'obtienne le plus heureux résultat dans les conférences que, sur la demande de Monseigneur, il consacrera spécialement aux hommes, dans la dernière quinzaine du Carême.

Les prédications en italien, faites par le T. R. P. Vincent, Provincial des Franciscains Récollets, attirent également, le soir, à la chapelle des Pénitents, un auditoire empressé et recueilli qui, par sa présence, fait l'éloge de notre classe ouvrière en prouvant les excellents sentiments dont elle est animée.

Enfin, dans sa sollicitude, M^{gr} l'Evêque a voulu que les habitants de la Condamine eussent aussi leurs sermons pendant ce temps de pénitence. Ces sermons sont faits trois fois par semaine, à Sainte-Dévote, les mercredi et vendredi à 4 heures et demie, et le dimanche à 10 heures et demie, pendant la messe, par le R. P. Domaine, de la Compagnie de Jésus.

Samedi, à 9 heures et demie du matin, à l'occasion de la fête de saint Joseph, Mgr l'Evêque a béni la chapelle de l'Ecole Apostolique des Moneghetti.

Sa Grandeur était assistée, pour cette imposante cérémonie, de Mgr Viale, son Vicaire Général.

Une messe basse a été dite ensuite, en présence des Révérends Pères et de leurs élèves, dans la nouvelle chapelle consacrée.

A la Cathédrale, une grand'messe a été également chantée par M. l'Archiprêtre; l'assistance était nombreuse. La maîtrise a très bien interprété une messe en musique spécialement écrite pour voix d'enfants par M. Hurand, maître de chapelle.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 19 mars courant, a condamné les nommés

Egerton (Charles), horloger, âgé de 40 ans, natif de Boston (Etats-Unis), à 4 ans de prison et 200 fr. d'amende, pour vol;

O'Keeffe (Alfred), âgé de 28 ans, irlandais, contumax, à 4 ans de prison et 200 fr. d'amende, pour complicité;

Bodet (Paul), employé de commerce, âgé de 30 ans, français, à 13 mois d'emprisonnement et 16 fr. d'amende, pour vol simple.

Le deuxième grand concert donné avec le concours de M. Faure a été très brillant; nous regretterons pourtant d'avoir à constater que les spectateurs étaient peu nombreux; un grand nombre de places étaient vacantes. Cette absence du public tient selon nous à diverses causes, en tête desquelles il faut placer, en ce qui concerne la société monégasque, les offices religieux du Carême, et, pour la colonie étrangère, l'émotion produite par l'épouvantable assassinat de l'Empereur de Russie.

Quoi qu'il en soit, le concert de jeudi a obtenu, malgré ces circonstances, un grand succès.

Le programme était des mieux composés :

- Ouverture des *Vêpres siciliennes*... Verdi.
Orchestre.
- Air de la Coupe du *Roi de Thulé*. Diaz.
M. Faure.
- Andante*..... Mozart.
M. de Vroye, flûtiste.
- Air du Page des *Huguenots*..... Meyerbeer.
M^{lle} Malvezzi, chanteuse.
- Souvenir de Donizetti*..... Léonard.
M. Piédeleu, violoniste.
- Le Vallon*..... Gounod.
M. Faure.
- La Ronde qui passe* (demandée)... Michaëlis.
Orchestre.
- Sévilana de *Don César de Bazan*. Massenet.
Orchestre.
- Les Myrtes*..... Faure.
M. Faure.

- Le Staccato*, air varié..... Demersseman.
M. de Vroye.
(a) *Habanera de Carmen*..... Bizet.
(b) *Air ancien*..... Sanzay.
M^{lle} Malvezzi.
(a) *Allegro agitato* (composition de
M. Romeo Accursi)..... Accursi.
(b) *Canzonetta*..... B. Godard.
M. Piédeleu.
Les Rameaux..... Faure.
M. Faure.

Les applaudissements et les rappels n'ont pas fait défaut à M. Faure. L'éminent artiste, pour céder aux instances des spectateurs, a dû chanter deux morceaux non portés sur l'affiche : le *Printemps* et l'*Alleluia d'amour*. Il a obtenu, surtout avec ses *Rameaux*, un véritable triomphe.

M^{lle} Malvezzi a bien dit les trois morceaux qui lui étaient confiés; le public lui a fait un gracieux accueil.

M. Piédeleu, que nous connaissions déjà, est un artiste aussi remarquable que modeste. Virtuose accompli, il possède son instrument à fond et s'en sert avec toute l'habileté possible. Ses qualités ont été très appréciées.

M. de Vroye est également une ancienne connaissance, aussi n'avons-nous eu qu'à l'applaudir après l'*andante* de Mozart et le *staccato* de Demersseman.

Quand un programme porte réunis, avec le nom de Faure, ceux de Piédeleu et de Vroye, le public sait que la soirée sera bonne pour les dilettanti; son siège est fait d'avance.

Ce jugement anticipé n'est-il pas le plus bel éloge qu'on puisse faire de ces artistes?

Hier lundi, M. Louis Collin a donné au Casino une séance poétique et humoristique.

M. Collin improvise une pièce de vers avec une étonnante facilité. Quel que soit le sujet qui lui est imposé, quelque extravagantes que puissent être les rimes qui lui sont données, il construit un poème, une chanson, des bouts-rimés remarquables par l'à-propos. Le spirituel improvisateur a terminé la séance par la *Dictée de César*, un véritable tour de force, consistant à dicter à la fois, de mémoire, quatre pièces de vers sur des sujets différents choisis par les assistants eux-mêmes. Cette épreuve, qu'il a réussi de son mieux, a fort divertit l'auditoire.

Ce soir mardi, grand concert vocal et instrumental. M. Faure chantera l'air du *Châlet*, la *Sérénade*, de Schubert, l'air de *Joconde* et une méditation de sa composition intitulée *Je crois!*

M^{lles} C. et A. Badia, chanteuses, et M. Paul Viardot, violoniste, se feront entendre aussi dans cette soirée.

Quelques renseignements à propos de la course des Régates de Nice qui aura lieu après-demain et dont le port de Monaco sera le théâtre :

L'*Isabelle* servira de bateau-bouée et sera ancrée à l'entrée du port, au milieu, entre la pointe du Fort Antoine et celle du Tir aux Pigeons.

Le départ de Nice est fixé, pour les voiliers, à midi; pour les petits vapeurs, à 1 heure, et pour les grands vapeurs, à 2 heures.

Ces bâtiments partiront d'un point situé environ sous le château Smyth, iront virer le bateau-juge puis la bouée numéro 2 déterminant le sommet S.-O. du parcours des grands voiliers. De là, ils se dirigeront sur Monaco, où ils trouveront une troisième bouée, l'*Isabelle*, qu'ils devront virer en la laissant sur tribord.

Pour les vapeurs de l'une et de l'autre catégorie, la course devra s'effectuer le même jour; les voiliers

mouilleront dans notre port et en repartiront le lendemain matin, comme cela a eu lieu il y a deux ans.

Voici, d'après les journaux de Nice, la liste des principaux concurrents inscrits.

Vapeurs. — *Cimy*, *Géraldine* (anglais) jaugeant 552 tonneaux; *Franciska* (anglais), *Ildegonda* (italien), *Triton*, *Rolla* (français) jaugeant 215 tonneaux.
Voiles. — *Ville-de-Marseille* (allemand), *Cotonia*, *Gertrude* (anglais), *Fanny*, *Atalanta*, *Violante* (italiens), *Zéphir*, *Jean-Baptiste*, *Alcyon*, *Phare*, *Eclipse*, *Roi-des-Iles*, *Jeanne*, *Aquilon*, *Elisa-Antoine*, *Etoile-Filante*, *Fraternité* (français), *Windermere*, *Mistral* (anglais), *Nautilus*, *Hagarène*, *Ondina*, *Fanfulla*, (italiens), *Rondinella* (anglais), *Mistraou*, *Anna*, *El Gitano*, *Eclair*, *Mansueti* (français).

Le chemin de fer P.-L.-M., à l'occasion des Régates internationales de Nice, qui auront lieu les 23, 24 et 25 mars, délivre des billets aller et retour de Paris à Nice, valables pendant vingt jours à compter de la date du départ de Paris. 1^{re} classe, prix 150 fr. Itinéraire facultatif par la Bourgogne ou le Bourbonnais.

Elle délivre également des billets d'aller et de retour à prix réduits pour la grande partie des gares de son réseau.

Les gares suivantes : le Var, Vence-Cagnes, Antibes, Golfe-Juan-Vallauris, Cannes, le Treyas, Monans-Sartoux, Grasse, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Eza, Monaco, Monte Carlo, Cabbé-Roquebrune et Menton, qui émettent actuellement des billets d'aller et de retour pour Nice, les délivreront sans changement de prix, du 20 au 24 mars 1881 inclusivement, avec coupons de retour valables également jusqu'au dernier train de la journée du 25 mars.

A partir du lundi 28 mars jusqu'au samedi 7 mai inclusivement, il sera établi, de Nice à Marseille, un nouveau train express rapide, dont la marche est indiquée ci-après :

Train n° 8 — Rapide — 1^{re} classe :
Nice, départ, midi 8, correspondant au train 502, qui quitte Monaco à 11 h. 10 et arrive à Nice à 11 h. 47. — Cannes, 1 h. 2 du soir. — Les Arcs, 2 h. 40. — Carnoules, 3 h. 21. — Toulon, 4 h. 7. — Marseille, arrivée, 5 h. 25.

Arrivée à Paris par train 10, à 9 h. 55 matin.
Ce train ne prendra sur tout son parcours que des voyageurs de 1^{re} classe pour les destinations actuellement desservies par le train rapide n° 10.

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS HEBDOMADAIRES (Deuxième série)

Tous les vendredis, à 2 heures

CONCOURS HEBDOMADAIRES

Tous les lundis, à 2 heures

POULES A VOLONTÉ

Vendredi 18 Mars 1881.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Partagée entre MM. le baron de Loë et le prince de Croy.

PRIX ESTERHAZY, handicap. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 pigeons.

1^{er}, M. Jee (7 sur 7).

2^e, M. Foltz (6 sur 7).

25 tireurs.

Lundi 21 et Mardi 22 Mars 1881.

GRAND PRIX DE CLOTURE

Un *Objet d'Art* et 5,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 1,000 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 500 fr. et 20 %; le quatrième, 15 %. 12 pigeons : le premier jour, 6 pigeons à 25 mètres; le second jour, 6 pigeons à 26 mètres. Le gagnant d'un premier prix (Concours Internatio-

naux de Monaco, janvier 1881), reculera de 1 mètre; de plusieurs de ces prix, de 2 mètres. 4 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

Mêmes conditions spéciales que pour les Grands Concours Internationaux de janvier 1881.

1^{er}, M. le baron de St-Trivier (12 sur 12).

2^e, M. le comte du Chastel (11 sur 12).

3^e, M. le prince de Croy (12 sur 14).

4^e, M. Roberts (11 sur 14).

27 tireurs; ring très animé, nombreux spectateurs sur le stand et les terrasses. Temps superbe.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Antibes. — Une rencontre en mer a eu lieu, la semaine dernière, dans les eaux du Cros-de-Cagnes, entre deux bateaux chargés de sable.

Le *Saint-Joseph*, pris de travers par les *Quatre-Frères*, a sombré immédiatement. Ce dernier, quoique avarié, a pu rentrer au port d'Antibes, après avoir allégé son chargement.

Nice. — M. Antonetti, directeur de la succursale de la Banque de France à Valence, est nommé à Nice en la même qualité.

— La fête sportive de dimanche a merveilleusement réussi. Elle était favorisée par un ciel splendide. Les équipages étaient nombreux, et la plupart d'entre eux se faisaient remarquer par leur luxe. Beaucoup de voitures attelées de quatre chevaux et quantité d'attelages fort élégants.

Sur la piste se pressait une société d'élite. Rien ne manquait d'ailleurs pour fournir la « great attraction », et l'habile M. Dennetier a prouvé, une fois de plus, combien il est compétent en pareille matière.

Course au trot.

4,000 fr. et un *Whip* d'honneur au gagnant; moitié des entrées au second. Distance: 3,800 mètres.

6 chevaux inscrits, 4 ont couru.

1^{er}, *Kremène*, à M. le comte Ricaldone;

2^e, *Indiscrète*, à M. Joseph de Lescure.

Poule de Hacks au galop.

4,000 fr. et un *Whip* d'honneur au gagnant; 300 fr. sur le prix au second. Distance: 1,900 mètres environ.

8 chevaux inscrits, 7 ont couru.

1^{er}, *Bichette*, à M. Albert;

2^e, *Sornette*, à M. Bourdette.

Dans cette course, deux cavaliers sont tombés, mais, très heureusement, aucun d'eux n'a été blessé.

Course de Cobs poneys au galop.

4,000 fr. et un *Whip* d'honneur au gagnant; 300 fr. sur le prix au second. Distance: 900 mètres environ et deux haies à franchir. 5 chevaux inscrits, 4 ont couru.

1^{er}, *Mousse*, à M. Gaubet;

2^e, *Aline*, à M. Baptiste Picot.

A cette course, encore un cavalier est tombé, mais il s'est immédiatement relevé sans aucun mal pour lui.

Grand international hunt steeple-chase.

3,000 fr. et un objet d'art au gagnant; 500 fr. sur le prix au second.

Distance: 3,500 mètres environ. 5 chevaux inscrits; 2 seulement ont couru, mais avec un tel ensemble, que cette course n'en a pas moins offert un très réel intérêt.

1^{er}, *Brimborion*, à M. le capitaine du Fouilloux;

2^e, *Ellébore*, à M. A. Stripp.

Puis est venu le défilé des Four-in-Hands.

Des tambours de basque peints par les peintres Guilmard, Rombled, Audy; des palettes en acajou, peintes par M^{me} Robert; des ombrelles aux couleurs des principaux propriétaires de chevaux; des sticks, cravaches, fonets de chasse et de voitures à quatre chevaux ont été offerts aux dames et aux gentlemen dont les voitures ont été primées.

Félicitons les auteurs de cette heureuse innovation, et félicitons aussi les commissaires de l'entrain et de l'amabilité avec laquelle ils se sont acquittés de leur tâche.

Villefranche. — Le *Vanadis*, navire suédois, est entré samedi en rade de Villefranche.

Il se trouve actuellement au mouillage de Villefranche l'escadre de la Méditerranée, composée de huit cuirassés, le navire suédois, des yachts qui doivent prendre part aux Régates, et en outre sept à huit navires de commerce.

Menton. — Les voleurs, dont nous pensions être

débarrassés, dit le Réveil, poursuivent leurs exploits avec une audace vraiment inouïe.

La semaine dernière, ils pénétraient, vers sept heures du soir, au domicile de la veuve Rocca, place du Marché, où, après avoir bouleversé tous les meubles, ils ont fait main-basse sur deux montres en or, une en argent et sur divers autres objets de valeur.

Quelques jours après, ils opéraient chez une dame Raspaldo, loueuse en garni, place Honorine, à laquelle ils emportaient une montre.

Une tentative de vol a eu lieu, dans la nuit de mardi à mercredi dernier, rue Longue. Les voleurs cherchaient à enfoncer la porte du magasin de boucherie tenu par la veuve Pécol, et ils ont dû prendre la fuite en entendant du bruit.

Gênes. — Le Caffaro annonce que le brigantin italien Ajace, capitaine Morice, parti d'Anvers pour New-York, a fait naufrage dans les parages de Rockoway, en perdant quatorze hommes d'équipage.

VARIÉTÉS

La Téléphonie en Amérique.

M. de Weber, dans sa relation d'un voyage en Amérique, mentionne le développement énorme, à peine entrevu en Europe, qu'ont pris dans les Etats de l'Union les communications personnelles, surtout par l'emploi du téléphone; il considère cet état comme un état culminant de la vie et des tendances économiques du peuple américain. D'après lui, les Américains reconnaissent que le temps et la force équivalente résultant du travail, l'épargne, sont en rapport géométrique avec le nombre des individus qui peuvent avoir entre eux des relations libres et verbales directes. Le téléphone rend, en Amérique, des services immenses à l'administration du pays. Un fonctionnaire haut placé disait à M. de Weber: « Nous n'avons plus la notion relative à la situation locale de nos administrations ou de nos bureaux; car, quoique répartis dans la ville entière, nous parlons à n'importe quel bureau de chacun de nos bureaux; et dans beaucoup de cas, nous parlons aux fonctionnaires dans leurs habitations privées, comme si nous étions réunis.

De Weber rapporte que la téléphonie a surtout acquis un développement extraordinaire dans les villes moyennes, dont la population varie entre 100 et 200,000 habitants, et qui sont en plein développement. Lorsqu'on y lève les yeux en l'air, dans certaines rues, celle-ci paraissent tendues d'immenses toiles d'araignées, tellement il s'y croise des fils de faite en faite.

Il cite un exemple amusant de la multiplicité de communications qui s'échangent dans ces villes et avec leurs environs:

« Je recherchai dans une ville moyenne, située au nord des Etats-Unis, une famille amie de longue date et possédant une grande fortune. Je fus reçu de la manière la plus charmante par la maîtresse de la maison, agréablement surprise; et après nous être serrés les mains, elle prit son téléphone, placé sur le dossier de sa causeuse de boudoir, et s'écria: « Je dispose de vous; nous allons sortir; je vous montrerai la ville; vous dinerez chez vous avec quelques personnes qui pourront vous être utiles. Après midi, nous visiterons le Niagara sur un yacht à vapeur. Demain, vous visiterez la région des huiles. Après-demain et jours suivants, nous serons à notre villa. Je vais appeler mon mari à son bureau pour vous annoncer et discuter nos plans; ensuite, je commanderai mon équipage, que j'ai éloigné de la maison depuis l'établissement du téléphone. Puis, j'inviterai nos convives, je m'entendrai avec le machiniste et le maître d'hôtel du yacht pour le voyage et le souper à bord. Mon mari prendra votre billet d'avance pour le train de la région des huiles; et enfin j'ai une foule de recommandations à faire à nos domestiques de la villa. » — « Et pourrai-je demander à quand la fin de tout ceci, fis-je. — Oh! vous n'avez qu'à jeter un coup d'œil sur cet album et faire un tour de jardin; je n'aime pas qu'on me regarde téléphoner; c'est si laid! Après quoi tout sera terminé », dit en souriant cette femme aimable. Je restai néanmoins, et je vis et entendis avec étonnement comment elle s'entendait d'abord avec son mari. Ensuite, elle fit connaître au bureau central l'adresse des personnes qu'elle désirait appeler. Elle invita à dîner trois ou quatre familles dont les demeures étaient distantes l'une de l'autre de 28 milles anglais. Deux d'entre elles firent connaître leur réponse immédiatement. Puis elle fit venir son équipage et s'entendit avec les matelots de son vapeur, flottant sur le lac Erié, à 5 lieues de là, ainsi qu'avec le maître-d'hôtel, pour régler les détails du menu du souper. Puis ce fut

le tour de la villa, dont l'intendante dut d'abord être rappelée téléphoniquement de la ferme. Enfin le mari fit savoir que tout était réglé pour l'excursion de la région aux huiles.

Après vingt ou vingt-cinq minutes, l'aimable dame ôta enfin son téléphone de la bouche, toute essouffée, et dit: « Quel travail! Maintenant je vais faire ma toilette, et ma cuisinière va me remplacer au téléphone. Au revoir. » Elle se glissa dehors, et la cuisinière, une digne personne, presque matrone, s'approcha du téléphone, qu'elle mania avec presque autant d'habileté que sa maîtresse. Je l'entendis, à mon grand étonnement, commander les rôtis, les poissons, les légumes et les fruits près des grands marchands de la ville et discuter, avec chacun d'eux, au sujet de la quantité et de la qualité des fournitures.

En ma qualité d'allemand, pendant que la dame et la servante commandaient, disposaient et ordonnaient sur une superficie de quelques lieues carrées, je calculai combien de temps il eût fallu dépenser en billets à écrire, en courses à pied et en voiture, etc., pour effectuer un travail exécuté en quarante minutes par la bouche et la main de deux femmes, et j'arrivai, tout bien compté, à une somme de quarante heures de travail, au minimum, à diviser entre un certain nombre de personnes. Il n'est pas question, dans cette supputation, des erreurs et des méprises auxquelles auraient pu donner lieu les courses et les pourparlers, nécessités par l'exécution des cadres à remplir.

Ensuite, je songeai aux peines, aux contrariétés, aux malentendus auxquels donnent lieu, dans la patrie, à la pauvre maîtresse de maison, les préparatifs d'un seul dîner; tandis qu'ici, dîner, promenade en voiture, excursion en bateau à vapeur, course en chemin de fer, souper, séjour à la campagne, tout est organisé, du fond du boudoir, par une bouche souriante. C'est incroyable! Et nous devons concourir avec un peuple semblable.

On m'a dit que le nombre des maisons et des familles reliées entre elles, dans plusieurs des villes de l'ouest, par le téléphone, s'élevait à plus du tiers du nombre des maisons de la ville, et que la longueur des lignes téléphoniques devait être estimée à 50,000 milles. L'administration de ces institutions privées est excessivement simple. Les sociétés téléphoniques se chargent de l'établissement de toute communication, quelle que soit la longueur des fils, moyennant le prix de 50 dollars, plus une taxe de 25 dollars, à payer annuellement pour les manipulations à faire à la station centrale, et pour l'entretien des lignes et des appareils. Ces taxes ne s'appliquent qu'à l'installation à faire dans l'enceinte des villes. Ce compte est aussi simple qu'un compte d'hôtel américain.

Voilà le récit de M. de Weber.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le mardi 26 avril prochain, à trois heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco, pour délibérer sur l'approbation des comptes de l'exercice, pour la fixation du dividende et pour la nomination de trois Administrateurs et de deux Censeurs.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

VILLE DE MONACO

TRAVAUX PUBLICS

ADJUDICATIONS LE 5 AVRIL 1881

Agrandissement du Cimetière

Montant des travaux à l'entreprise: 49,534 fr. 75
Cautionnement: 1,650 francs.

AGRANDISSEMENT DES NOUVELLES CLASSES DE L'ECOLE DES FILLES

Montant des travaux à l'entreprise: 5,162 fr. 46. c.
Cautionnement: 170 francs.

Le public est prévenu que, conformément aux Ordonnances Souveraines sur les Travaux Publics en date des 6 et 7 juin 1858, il sera procédé, le 5 avril 1881, à trois heures de l'après-midi, dans une des salles de l'Hôtel du Gouvernement, à l'adjudication des travaux ci-dessus désignés.

Ceux qui désireront concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance, au bureau des Travaux Publics, des devis et cahier des charges concernant lesdits travaux.

Nul ne sera admis à soumissionner s'il n'est autorisé comme entrepreneur dans la Principauté, s'il n'est porteur d'un certificat de capacité visé par le Directeur des Travaux Publics dans les quinze jours qui précèdent l'adjudication et en vue de cette adjudication, et s'il ne dépose sur le bureau, avant l'ouverture des soumissions, un récépissé du Trésorier Général, constatant le versement du cautionnement fixé ci-dessus; ces deux conditions sont de rigueur.

Chaque soumission devra être transcrite sur papier timbré, contenir les nom, prénoms, demeure du soumissionnaire, et, en toutes lettres, sans fractions de francs, la quotité du rabais proposée sur les prix portés au devis; elle sera mise sous enveloppe et jointe, ainsi cachetée, au certificat de capacité et aux pièces relatives au cautionnement, sous une enveloppe commune, sur laquelle devra être désigné l'objet soumissionné.

Ces paquets cachetés devront avoir été déposés, au moins trois heures avant l'heure indiquée pour l'adjudication, dans une boîte disposée à cet effet dans les bureaux de l'Hôtel du Gouvernement. Passé ce délai, aucune soumission ne sera plus reçue.

La boîte de dépôt sera ouverte, séance tenante, par le Président du Bureau, et les paquets qu'elle contiendra recevront un numéro d'ordre.

A l'instant fixé pour l'ouverture des paquets, le premier cachet sera rompu publiquement, et il sera dressé un état des pièces renfermées dans cette première enveloppe. L'état dressé, les concurrents se retireront de la salle d'adjudication; et le Président, après avoir consulté les membres du Bureau, arrêtera la liste des concurrents agréés, l'acte de cautionnement et le certificat de cautionnements produits étant déclarés valables. Immédiatement après, la séance redeviendra publique, et le Président annoncera sa décision.

Les soumissions seront alors ouvertes, et celles qui ne seraient pas rédigées et présentées dans la forme ci-dessus prescrite, seront refusées.

Le soumissionnaire qui aura fait l'offre d'exécuter les travaux aux conditions les plus avantageuses pour l'administration, sera déclaré adjudicataire.

Néanmoins, si les prix de la soumission excédaient ceux du projet approuvé, le Président pourrait surseoir à l'adjudication. Dans le cas où deux ou plusieurs soumissions renfermeraient les mêmes offres, un nouveau concours sera ouvert, séance tenante, entre ces soumissionnaires seulement.

Les rabais offerts dans cette seconde adjudication ne pourront être inférieurs à ceux de la première.

Si cette tentative amenait encore pour rabais maximum des chiffres égaux, il serait procédé au tirage au sort entre les soumissionnaires qui les auraient souscrits.

Les soumissionnaires ne seront agréés que s'ils sont présents à la séance.

Tous les frais d'affiche, de timbre, d'enregistrement et généralement tous autres droits dus pour la présente adjudication, seront à la charge de l'adjudicataire.

Monaco, le 16 mars 1881.

Le Gouverneur Général,
Bⁿ DE BOYER DE S^{te}-SUZANNE.

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier.

2 volumes in-8° — Prix: 6 fr. — Par la poste: 8 fr. 50.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir										
	13	757. »	756.8	756.5	756.2	756.8	14. »	16. »	15.9	14.4				13. »	81	S S O	très beau			
14	59.3	59.6	60.5	60.9	61.8	14.3	15.2	13.8	13. »	13.4	72	E fort soir	voilé							
15	65.4	65.5	65. »	65.5	66.2	12.6	14. »	14.8	13. »	11.9	61	E S E fort	beau							
16	70.8	70. »	69.5	69.8	70. »	12. »	13. »	13.8	11.8	10.1	62	E S E	id.							
17	71.8	72.3	72. »	72.1	73. »	11. »	13.5	13.6	11.6	10.6	59	S O	très beau							
18	73. »	73.2	71.5	71.2	71.7	11.4	14. »	15.8	13.2	12.6	81	id.	id.							
19	71. »	70.3	69. »	68.1	67. »	12.2	14.6	15. »	13. »	12.6	82	id.	id.							
DATES													13	14	15	16	17	18	19	
Températures													Maxima	16.4	15.8	15.2	14. »	14.5	16. »	15.5
extrêmes													Minima	11.5	11. »	9.5	8.5	9. »	8. »	9.5

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 20 Mars 1881.

GOLFE JUAN.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	sable.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Sève,	id.
ID.	b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
ID.	b. Jeune-André, id., c. Palmeri,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
NICE.	ch. à vap. Commerce, id., c. Lambert,	passagers.
GOLFE JUAN.	b. le Charles, id., c. Allègre,	sable.
ID.	b. la Fortune, di., c. Moute,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Gabriel,	id.
NICE.	b.-g. Trois-Sœurs, id., c. Ricci,	vin.
MARSEILLE.	b. Trois-Sœurs, id., c. Camoin,	briques.
GOLFE JUAN.	b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso,	sable.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Gabriel,	id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Sève,	id.
CANNES.	yacht, Rose of Devon, anglais, c. Major Hanner,	passagers.
GOLFE JUAN.	b. Jeune-Eloïse, fr., c. Aune,	sable.
ID.	b. l'Assomption, id., c. Barral,	id.
LAVAGNA.	navicello, N. S. del Carmine, ital., c. Sances,	ardoises.
GOLFE JUAN.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	sable.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Gabriel,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud,	id.
RECCO.	navicello, Carmelitta, ital., c. Castello,	ardoises.
MARSEILLE.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Moute,	briques.
GOLFE JUAN.	b. Jeune-Eloïse, id., c. Aune,	sable.

Départs du 14 au 20 Mars 1881.

GOLFE JUAN.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	sur lest.
ID.	b. Jeune-André, id., c. Palmeri,	id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Sève,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
ID.	b. Jeune-André, id., c. Palmeri,	id.
NICE.	ch. à vap. Commerce, id., c. Lambert,	passagers.
GOLFE JUAN.	b. le Charles, id., c. Allègre,	sur lest.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Gabriel,	id.
ST-RAPHAEL.	b. Trois-Sœurs, id., c. Camoin,	id.
GOLFE JUAN.	b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Gabriel,	id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Sève,	id.
GÈNES.	yacht, Rose of Devon, anglais, c. Major Hanner,	passagers.
GOLFE JUAN.	b. Jeune-Eloïse, fr., c. Aune,	sur lest.
ID.	b. l'Assomption, id., c. Barral,	id.
NICE.	navicello, Carmelitta, ital., c. Castello,	ardoises.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A DATER DU 25 OCTOBRE — SERVICE D'HIVER 1880-81

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

STATIONS	1389		471		477		481		485		487		491	
	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.
Marseille	240	173	12 05	12 05	6 40	9 58	8	8	6 20	10 10	11 50	11 50	4 20	4 15
Toulon	173	21 30	11 10	11 10	6 40	9 58	8	8	6 20	10 10	11 50	11 50	4 20	4 15
Cannes	47	5 75	4 30	4 30	6 40	9 58	8	8	6 20	10 10	11 50	11 50	4 20	4 15
Nice	16	1 95	1 45	1 45	6 40	9 58	8	8	6 20	10 10	11 50	11 50	4 20	4 15
Villefranche-s-Mer	11	1 35	95	95	6 40	9 58	8	8	6 20	10 10	11 50	11 50	4 20	4 15
Beaulieu	9	1 10	80	80	6 40	9 58	8	8	6 20	10 10	11 50	11 50	4 20	4 15
Eze	7	85	65	65	6 40	9 58	8	8	6 20	10 10	11 50	11 50	4 20	4 15
Monaco	2	70	55	55	6 40	9 58	8	8	6 20	10 10	11 50	11 50	4 20	4 15
Monte Carlo	5	70	55	55	6 40	9 58	8	8	6 20	10 10	11 50	11 50	4 20	4 15
Cabbé-Roquebr	10	1 20	90	90	6 40	9 58	8	8	6 20	10 10	11 50	11 50	4 20	4 15
Menton	19	2 45	1 85	1 85	6 40	9 58	8	8	6 20	10 10	11 50	11 50	4 20	4 15
Vintimille h. de Rome	173	19 15	13 55	13 55	6 40	9 58	8	8	6 20	10 10	11 50	11 50	4 20	4 15
Gènes	173	19 15	13 55	13 55	6 40	9 58	8	8	6 20	10 10	11 50	11 50	4 20	4 15

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

STATIONS	502		482		478		482		486		490		494		496	
	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.
Gènes, h. de Rome, dép.	173	19 45	13 55	13 55	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08
Vintimille h. de Paris	19	2 45	1 85	1 85	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08
Menton	10	1 20	90	90	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08
Cabbé-Roquebr	5	70	55	55	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08
Monte Carlo	2	70	55	55	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08
Monaco	7	85	65	65	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08
Eze	9	1 10	80	80	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08
Beaulieu	11	1 35	95	95	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08
Villefranche-s-Mer	14	1 95	1 45	1 45	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08
Nice	16	1 95	1 45	1 45	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08
Cannes	47	5 75	4 30	4 30	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08
Toulon	173	21 30	16	16	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08
Marseille	240	29 55	22 15	22 15	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08	7 54	9 01	6 08	6 08

(1) Le train 5 ne prend à Marseille et aux gares où il s'arrête, entre Marseille et Vintimille, que des voyageurs pour Vintimille et au delà.
 (2) Le train 10 ne prend pas aux gares d'arrêt, entre Vintimille et Nice, les voyageurs pour Nice.

En vente à l'imprimerie du Journal :
L'ANNUAIRE
 DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
 POUR 1881

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.
 Prix : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

Monaco — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT
 avec grande terrasse sur la mer

SALON DE CONVERSATION
 où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS
 en toute saison

TABLE D'HOTE
 Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.
 CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE
 Installation récente des plus complètes
 L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Établissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.

M^{me} ASÉ Leçons d'italien et de Français.
 English spoken.
 Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.
Leçons de Piano. — M^{me} Pauline Cioco.
 Rue du Milieu, 16, Monaco.